

UNDT/2011/097, Dudley

Décisions du TANU ou du TCNU

UNDT a noté qu'il n'avait reçu aucune demande ou correspondance du demandeur après que l'issue de sa demande d'évaluation de la gestion a été reçue. UNDT a clôturé l'affaire par manque de poursuites.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a déposé une demande de suspension d'action de la décision du bureau d'éthique de procéder à une enquête sur la conduite du demandeur.

Principe(s) Juridique(s)

La procédure doit être fermée lorsque le tribunal n'a reçu aucune demande ou correspondance du demandeur après avoir reçu l'issue de l'évaluation de la direction ou après la date d'expiration de la date limite spécifiée en vertu de la règle 11.2 (d).

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Applicants/Appellants

Dudley

Entité

Secrétariat de l'ONU

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2010/097

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

7 juin 2011

Duty Judge

Juge Kaman

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Suspension de l'action / mesures provisoires

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 11.2 (d)
- Disposition 11.4(a)

TCNU Statut

- Article 2.1